

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	1 <sup>er</sup> Juin 2021
	~~~~~
Date d'affichage	1 <sup>er</sup> Juin 2021
	~~~~~
Nombre de conseillers	
	~~~~~
En exercice	29
Présents	25
Votants	29

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 9 JUIN 2021 A 19 H 15

La séance est présidée  
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN  
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -  
GOUVENAUX PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY –  
DOMANGE - CHERRONNET – DECLUY - LEGER – KISKELL –

**POUVOIR :**

Madame Nathalie BIEN à Monsieur François GAINETTE  
Monsieur Bernard HATAT à Madame Rose-Marie LAINÉ  
Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Éric DECLUY  
Monsieur José KAPPE SOPIO à Monsieur Jean-Pierre MAÏDA

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Elise CHARPENTIER a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 16 Avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

**N° 2021/37 – OBJET : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES  
AU STADE DEBORAH JEANNET : APPROBATION DU « DCE »  
AUTORISATION AU MAIRE A LANCER LA CONSULTATION  
& SIGNER LES MARCHES**

**N° 2021/37 – OBJET : CONSTRUCTION DE NOUVEAUX VESTIAIRES  
AU STADE DEBORAH JEANNET : APPROBATION DU « DCE »  
AUTORISATION AU MAIRE A LANCER LA CONSULTATION  
& SIGNER LES MARCHES**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 Septembre 2020, a approuvé l'extension du projet de construction de nouveaux vestiaires au stade Déborah JEANNET à 4 vestiaires.

Le Maître d'œuvre de l'opération IDONEIS - SARL d'architecture & d'ingénierie a été désigné lors de ce même Conseil Municipal.

L'ensemble des études de maîtrise d'œuvre est désormais achevé.

L'objectif pour ce projet est de proposer un bâtiment qui s'intègre au mieux à l'environnement, tout en assumant sa situation entre la route nationale et le terrain de sport et son rôle d'accueil du public.

Le nouvel accès depuis la rue des Fontaines sera signalé par une voirie en enrobés et un portail d'entrée permettant de sécuriser l'accès en dehors des horaires de fonctionnement. Cet accès sert à la fois au piéton et au véhicule, mais sera clairement distinct par une signalisation au sol, le portail sera divisé en deux afin de gérer les deux types de flux.

Un cheminement depuis le portail donne même au parking accueillant 24 places de stationnement et se poursuit jusqu'aux vestiaires. Une place adaptée est prévue à proximité immédiate de l'entrée du bâtiment.



Vue depuis la rampe d'accès principal, façades sud-ouest

La volumétrie proposée s'attache à la fois à rester dans une simplicité esthétique et constructive (bâtiment de plain-pied), et à s'harmoniser avec son environnement.

Le bâtiment se développe en longueur, le long du terrain de football.

Accueillant des vestiaires, les façades sont relativement opaques. Des ouvertures en hauteur sur les façades nord et sud permettent d'amener de la lumière à l'intérieur des locaux sans être vus depuis l'extérieur. Du côté du terrain de foot, un auvent intégré dans le volume principal dessert les vestiaires et sanitaires des joueurs et arbitres. Cet espace, à la fois couvert mais ouvert, permet de faire le lien entre intérieur et extérieur grâce à une charpente et un claustra en bois. Dans le claustra sont intégrées trois portes. La façade se prolonge aux deux extrémités du bâtiment par un bardage en bois devant les sanitaires publics et se retourne sur l'annexe.

La façade sud, tournée vers le parking et l'accès principal sera enduite avec différentes teintes selon l'usage des locaux : accueil public, vestiaires Hommes, vestiaires Femmes, vestiaires arbitres et locaux techniques. Ce code couleur sera repris façade nord avec les portes donnant accès à ces locaux. Une signalétique est prévue sur la façade Ouest, où accède le public avec le nom du stade Deborah Jeannet.



Vue de la façade nord et de la circulation couverte face au terrain de football

Le montant estimatif des travaux au stade Dossier de Consultation des Entreprises « DCE » s'élève à 809 956,00 € H.T.

#### **Données concernant les travaux : matériaux et couleurs des constructions**

- Façades :

- Parties courantes personnel / maintenance : enduit monocouche et bardage bois peint.
- Parties courantes vestiaires : auvent structure bois peint
- Partie public (sanitaires) : enduit monocouche
- Annexe : bardage bois

- Couvertures :

- Parties courantes : panneaux sandwich gris anthracite
- Auvent circulation extérieure : bac sec coloris gris anthracite

- Charpente bois apparente :

- Auvent circulation extérieure : panneaux bardage bois ajouré

- Finitions d'étanchéité (sorties en toiture, bandes de rive...) : aluminium laqué RAL 7016

- Gouttières, descentes EP : zinc naturel ; dauphin fonte peinte

- Menuiseries extérieures : aluminium laqué

- Portail : RAL 7016.

#### **Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer**

Dans le cadre du projet, les espaces libres suivants sont prévus :

- Stationnement et accès véhicule : enrobés noirs

- Accès véhicule maintenance personnel à l'arrière du bâtiment jusqu'à l'annexe : béton désactivé

- Cheminements piéton extérieurs de l'entrée du site jusqu'au bâtiment : enrobés noirs

- Cheminement piéton entre le bâtiment et le terrain de foot : béton désactivé

Au stade DCE, cette opération dont le montant prévisionnel des travaux s'élève 809 956.00 € HT et 59 302.50 € HT pour les honoraires est susceptible d'être subventionnée par le Conseil Départemental de la Marne, la Région Grand Est, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Football.

- Considérant l'intérêt de ce projet,
- Vu l'avis favorable des Commissions « Finances - Sports & Travaux Urbanisme » réunies le 27 mai 2021,
- Vu l'exposé qui précède,

Il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ **d'APPROUVER** les travaux présentés au stade Dossier de Consultation des Entreprises « DCE » estimés à 809 956,00 € HT.

⇒ **d'AUTORISER** Madame le Maire à lancer la consultation et signer les actes et marchés correspondants.

⇒ de **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal Ville.

⇒ de **SOLLICITER** les subventions auprès du Conseil Départemental de la Marne, la Région Grand Est , l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Football pour le financement de cette opération.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **10 Juin 2021**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN